

Le Préfet

Nice, le **26 NOV. 2021**

Monsieur le maire,

Par transmission en date du 11/10/2021, vous m'avez fait parvenir le projet de modification numéro 1, du règlement local de publicité (RLP) de la commune Grasse. La commune est régie par un RLP de 2ème génération, depuis le 12 décembre 2017

En application des articles L.581-14-1 du code de l'environnement et L.153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis ce projet de modification le 11/10/2021, (date de réception en préfecture). Je vous transmets par la présente mon avis sur ce projet.

Ce dossier de modification augmente les protections paysagères, améliore grandement l'encadrement réglementaire afin de permettre la réduction du développement anarchique des dispositifs publicitaires, préjudiciables à la qualité de vie des habitants de Grasse.

J'émet un avis favorable au projet de modification règlement local de publicité de la commune de Grasse. Cet avis sera joint au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Monsieur le maire de Grasse
Hôtel de Ville
Place du Petit Puy
06130 Grasse

le Directeur Départemental Adjoint
des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes
Délégué à la Mer et au Littoral

Mathieu EYRARD

Copie : sous-préfète de Grasse